Guide pour le formulaire de demande de subside pour réaliser un projet dans le cadre du programme CO-CREATION 2021

Pour rappel le formulaire doit être introduit **Pour le 1er mars 2021 à 12h00** en

- 1 exemplaire papier (imprimés recto-verso)

À Innoviris : Bâtiment UNO – 112, Chaussée de Charleroi – B-1060 Bruxelles

- 1 exemplaire électronique (**format MS word ou Open Office**) à funding-request@innoviris.brussels

et en copie à xhulhoven@innoviris.brussels

Contact : Xavier Hulhoven

xhulhoven@innoviris.brussels

+32 2 600 50 68

innoviris .brussels
we fund your future

Table des matières

INTRODUCTION 4
Fiche synthétique 6
Titre du projet : 6
Acronyme : 6
Nom du Partenaire 1 (coordinateur): 6
Nom du Partenaire X (si d'application): 6
Durée globale du projet (entre 1 et 4 ans): 6
Budget total pour la première phase de 18 mois : 6
Mots clefs: 6
Secteur d'application 7
Egalité des chances 7
Règlement Général sur la Protection des Donnée 8
Résumé non confidentiel du projet 8
Les partenaires 9
1 Préambule libre (max 1/2 page-300 mots) 10
2 L'objectif de résilience dans une perspective de durabilité socio-environnementale 10
2.1 La crise/le choc/l'effondrement/la modification profonde de notre environnement adressée par le projet. (max 1 page-600 mots) 10
2.2 La transformation visée (max 2 pages-1200 mots) 10
2.2.1 Quelle transformation ? 11
2.2.2 Est-ce que c'est nouveau et différent ? 11
2.3 La (Les) contrainte(s) créative(s) (max 1 page-600 mots) 11
2.4 Perspectives de durabilité (max 1 pages/600 mots) 13
3 Le besoin de recherche. Faut-il explorer l'inconnu? 14
3.1 Qu'est-ce qui est connu ? L'état de l'art (max 3 pages-1800 mots) 14
3.2 Les besoins de recherche (max 1 pages-600 mots) 15
3.3 La question de recherche (max 60 mots) 15
4 Les co-chercheurs 15
4.1 Qui est directement concerné par la transformation visée ? (max 1/2 pages-300 mots) 16
4.2 Qui est impliqué dans le projet en tant que co-chercheur? (max 1/2 pages-300 mots par acteur impliqué) 16
4.3 La construction de la communauté de sens autour de l'objectif de résilience et de recherche (max 1 pages/600 mots) 17
4.4 Qui ne fait pas actuellement partie de l'équipage? (max 1/2 pages-300 mots) 17
5 Le design de la recherche 18
6 Explorer dans la réalité : les espaces de co-création 20
6.1 Quel(s) est (sont) le(s) lieu(x) d'expérimentations, les espaces de co-création ? (max 1/2 pages-300 mots par espace de co-création) 20
7 Gouvernance du projet (max 1 page-600 mots) 21

8 Perspectives d'impact et valorisation 22
8.1 Réussite du projet de recherche ? (max ½ page-300 mots) 22
8.2 Quelle est l'ambition d'impact du projet (max 1 page-600 mots) 22
9 Budgets 23
10 Annexes à fournir 26
11 Signature de la demande par les partenaires 27

INTRODUCTION

Le formulaire vous permet d'introduire officiellement une demande de financement dans le cadre du programme « **Co-creation** »

Il s'adresse uniquement aux projets ayant été sélectionnés lors de la première phase d'expression d'intérêt en 2020.

Ce guide reprend la structure globale du formulaire et donne une brève explication pour chaque élément du que nous vous demandons de remplir. Il explicite ainsi les attentes d'Innoviris pour chacune des sections.

Pour rappel, le programme « Co-creation » repose sur :

1. Une finalité : la résilience urbaine dans une perspective de durabilité socio-environnementale
2. Une démarche de recherche :la recherche en co-création.

Le projet est une image de ce que vous souhaitez réaliser. Ni vous ni nous ne savons ce qui va réellement se passer pendant l'exploration. Il faudra sans doute prendre des virages, fermer des routes, faire des demi-tours, changer de cap, ouvrir d'autres routes. Ceci sera possible pendant le projet. Par contre, à ce stade de la proposition, cette inconnue ne doit pas justifier que l'image, l'imaginaire, les intentions de départ soient floues.

Accordons-nous sur le chemin que vous souhaitez parcourir et découvrons ensemble qu'il sera différent.

Nous vous invitons à remplir le formulaire de façon la plus explicite et concise. L'expérience montre que de trop longs discours ou un langage trop technique ont tendance à affaiblir la clarté des intentions du projet et sa capacité à entrer en co-création. Nous ne nous attendons pas à avoir de longs textes pour chaque section et vous invitons à répondre uniquement la question posée. Nous vous suggérons donc de prendre d'abord connaissance de l'ensemble des questions posées avant de vous lancer dans la rédaction.

Globalement le formulaire suit la séquence suivante :

- Présentation de l'objectif de résilience
    - La crise/le choc/l'effondrement/la modification profonde de notre environnement qui émerge ou qui pourrait être rencontrée dans le futur.
    - La transformation visée en réponse à cette crise.
    - La perspective de durabilité socio-environnementale
    - La construction de la communauté de sens autour de l'objectif de résilience
- Présentation des besoins de recherche et de la question de recherche
    - Qu'est-ce qui est connu ? L'état de l'art co-crée
    - Présentation des enjeux de recherche émanant de l'état de l'art co-créé
    - Formulation de la question de recherche émanant des enjeux de recherche
    - La construction de la communauté de sens autour des besoins de recherche.
- Présentation de l'équipe de co-chercheurs
- Présentation de la manière dont le projet envisage/imagine réaliser le projet recherche
    - Le design de recherche
    - Les contraintes créatives

    - L(es) espace(s) de co-création
    - Présentation de la gouvernance du projet.
- Fermeture de la boucle en présentant les indicateurs de réussite par rapport au projet de recherche
- Fermeture de la boucle en présentant les intentions d'impacts par rapport à la problématique et à l'innovation visée.

Le formulaire sera lu par

- Des conseillers d'Innoviris
- Des experts thématiques (universitaires et/ou non-universitaires)
- Des experts en co-creation et résilience (universitaires et/ou non-universitaires)
- Un binôme de citoyens ayant été initiés aux différents aspects du programme et à l'évaluation des projets.

Pour rappel, les documents de références sont :

- *La présentation du programme*
- *Le règlement 2020*

Si vous rencontrez des difficultés pour fournir un des éléments demandés, nous vous invitons à contacter le centre d'appui de l'action Co-create et/ou Xavier Hulhoven (xhulhoven@innoviris.brussels ; +32 2 600 50 68).

Fiche synthétique

Titre du projet :

Cela parait anodin mais il est important d'apporter beaucoup de soin aux titres de votre projet. Il en dit déjà beaucoup sur vos intentions et ce que le projet souhaite réaliser.

Acronyme :

Il s'agit d'une abréviation, un nom court que vous donnez à votre projet. Ce nom est notamment important car il permet de rapidement identifier le projet sans devoir toujours écrire ou parler du titre entier ou de le réduire à son numéro de référence. Pensez qu'on parlera de votre projet en utilisant cet acronyme. Cela vaut pour vous, pour nous mais pour d'autres personnes qui entendons parler de votre projet ou qui voudrons vous contacter.

Nom du Partenaire 1 (coordinateur):

Le coordinateur prend un engagement vis-à-vis des partenaires pour la coordination du projet et du partenariat.

Il prend en engagement vis-à-vis d'Innoviris en étant le point de contact privilégié

Nom du Partenaire X (si d'application):

Durée globale du projet (entre 1 et 4 ans):

Pour rappel, le financement sera organisé en deux phases :

- une première phase de démarrage de 18 mois
- un renouvellement de maximum 30 mois

Nous vous invitons à bien relire *Le règlement 2020* pour prendre connaissance de ces différentes phases.

A l'exception du budget, toutes les données fournies dans le formulaire concernent l'ensemble du projet.

Budget total pour la première phase de 18 mois :

Voici la manière dont nous souhaitons que vous nous présentiez le synthèse des budgets. Il s'agit bien du montant pour la première phase de 18 mois.

Partenaires	budget total	%intervention de la région	Subside
TOTAL			

Mots clefs:

Indiquez ici les mots-clefs les plus pertinents par rapport à votre projet. Ceux-ci seront entre autres utilisés pour l'identification des experts en charge de l'évaluation de votre demande.

Secteur d'application

Innoviris est doit faire référence à des indicateurs sectoriel générique. Merci de cocher un secteur d'application du projet parmi les 8 proposés (ne cocher qu'un secteur).

- ☐ ICT/Telecom
- ☐ Chimie/matériaux
- ☐ Environnement / Energie / Transport & Mobilité
- ☐ Santé & Biologie
- ☐ Construction/urbanisme
- ☐ Industrie/robotique
- ☐ Economie/management/droit
- ☐ Art, éducation et société

Ci-dessous, des exemples de sous-secteurs attachés aux secteurs d'application

Secteurs d'application	Exemples de sous-secteurs rattachés
ICT/Telecom	Software, Hardware, Data, Réseaux, Sécurité
Chimie/matériaux	Chimie, Additive manufacturing, Advanced materials
Environnement / Energie / Transport & Mobilité	Mobilité, Logistique, Réseaux et stockage énergétique
Santé & Biologie	Biotechnologie, Pharmacie, Médecine, e-santé, dispositifs médicaux
Construction/urbanisme	Urbanisme & Géographie Sociale, Eco-construction, Architecture
Industrie/robotique	Production industrielle, Industrie 4.0
Economie/management/droit	Economie & Management, Economie sociale, Droit & Politique, RH, Finance/assurance, Consulting
Art, éducation et société	Psychologie, Communication & Education, Philosophie, Arts & Lettres, Industries culturelles et créatives, Alimentation durable, Administrations publiques et politiques, Sciences sociales

Egalité des chances

L'égalité des chances est importante pour Innoviris. Un projet de recherche en co-création ne peut pas forcément éviter toute discrimination. En être conscient est important.

Estimez-vous que la thématique et/ou les activités du projet peuvent conduire à une discrimination des personnes directement ou indirectement impactées, selon le genre, l'origine ethnique et culturelle, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, ou l'origine et la situation sociale.

Si oui,

- Quel serait le type de discrimination en lien avec le projet ?
- Quel serait l'ampleur de son impact ?
- Comment en avez-vous tenu compte lors du montage de votre projet ?
- Comment allez-vous assurer le suivi de ces aspects au cours du projet ?

Règlement Général sur la Protection des Donnée

Les données personnelles collectées par Innoviris, le responsable de traitement, au moyen de ce formulaire ont pour finalité le traitement de votre demande de subside (ce qui implique notamment l'analyse, l'évaluation par Innoviris et un jury externe). Leur traitement repose sur le traitement nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le responsable du traitement est soumis et à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers sans le consentement préalable de la personne concernée ou sauf si une obligation légale oblige Innoviris à le faire. Innoviris met tout en œuvre pour garantir la confidentialité et la sécurité des données traitées. Le temps de rétention sera celui nécessaire pour accomplir les objectifs du traitement concerné. Si vous avez des questions ou que vous désirez appliquer vos droits en vertu des articles 15 à 22 du RGPD, veuillez contacter dpo@innoviris.brussels ou consulter notre page web "vie privée".

Résumé non confidentiel du projet

Nous vous demandons de fournir un résumé (1 page max) du projet.

Le résumé doit indiquer

1. Le crise/le choc/ la modification profonde de l'environnement/ l'effondrement futur ou émergeant adressé par le projet
2. La transformation visée
   La question/problématique de recherche

‼ Sauf motivation expresse du bénéficiaire justifiant qu'elles soient gardées confidentielles, les informations contenues dans le présent résumé sont réputées non confidentielles. Le bénéficiaire autorise Innoviris à l'utiliser, notamment par voie de publication et/ou de toute forme de communication au public.

Les partenaires

L'objectif de cette section est de fournir les données administratives des partenaires c'est-à-dire toute entité qui participe à la réalisation du projet qu'elle demande un financement ou non.

Les entités pouvant introduire une demande de subside auprès d'Innoviris dans le cadre de cet appel sont :

- les entreprises ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale;
- les organisations non marchandes ayant au moins un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale;
- les organismes de recherche (universités, hautes écoles et centres collectifs de recherche) localisés en Région de Bruxelles-Capitale.
- les « autorités administratives[1] » régionales et communales de la Région de Bruxelles capitale:

Le projet peut éventuellement avoir des partenaires qui ne répondent pas aux conditions ci-dessus. Ceux-ci peuvent être impliqués dans le projet mais ne peuvent pas prétendre à un subside de la Région.

Dans le cas où un projet est porté par plusieurs partenaires, un coordinateur doit être identifié. Le coordinateur agira comme point de contact principal avec Innoviris.

Le premier partenaire identifié ci-dessous sera considéré comme étant le coordinateur du projet.

Tous les partenaires du projet doivent être identifiés ci-dessous

Le Tableau est à remplir pour chaque partenaire

[1] Telles que visées par l'article 14 des lois coordonnées du 12 janvier 1973 sur le Conseil d'État.

1 Préambule libre (max 1/2 page-300 mots)

Si vous le souhaitez, vous pouvez mentionner dans cet espace des éléments qu'ils vous semblent importants à introduire avant toute lecture de ce document ou qui selon vous ne peuvent pas être exposés dans les autres sections de ce formulaire.

2 L'objectif de résilience dans une perspective de durabilité socio-environnementale.

La finalité des recherches menées dans le cadre du programme Co-Creation est de répondre à des enjeux de **résilience** dans une **perspective de durabilité socio-environnementale**.

Par résilience, nous entendons la capacité à **se transformer pour continuer à vivre suite** à **une crise/un choc/un effondrement/une modification profonde de notre environnement**. Une ville résiliente serait donc une ville capable de penser l'évolution, l'après-aujourd'hui, le devenir afin de progressivement se transformer pour s'adapter au changement, parfois brusque, de son environnement. Il ne s'agit certainement pas de revenir à l'état précédent l'un des chocs possibles, qu'il soit climatique, social, économique, mais pas non plus de se contenter de « réagir », résister à ce qui advient ou pourrait advenir.

Par ailleurs la résilience ne peut être, en soi, un objectif suffisant. Il est donc utile de coupler cette notion à celle d'une perspective de vie ou de société durable, souhaitable.

L'objectif de cette section est de présenter les 3 composants de votre objectif de résilience :

- La crise/le choc/l'effondrement/la modification profonde de notre environnement qui émerge ou qui pourrait être rencontrée dans le futur.
- La transformation visée en réponse à cette crise.
- La perspective de durabilité socio-environnementale (l'état désiré qui est visé)

2.1 La crise/le choc/l'effondrement/la modification profonde de notre environnement adressée par le projet. (max 1 page-600 mots)

On vous demande de décrire ici quelle est la crise/le choc/l'effondrement/la modification profonde de notre environnement qui émerge ou qui pourrait être rencontrée dans le futur.

2.2 La transformation visée (max 2 pages-1200 mots)

Dans un système plus large que l'homme, il nous faut créer du neuf pour nous adapter à notre environnement et non pas demander à l'environnement de s'adapter à nous. La résilience nous permet de penser un monde où l'homme n'est pas au centre du système mais où il est capable de co-évoluer en se transformant pour maintenir ses fonctions vitales. Ce n'est pas l'innovation qui fait basculer le système. C'est le système qui bascule et l'humain qui s'adapte. Ainsi, la transformation visée ne trouve pas son origine dans quelque chose qu'on aimerait faire ou un changement qu'on souhaite voir. Elle trouve son origine dans une réponse à un basculement/une crise/un choc/un effondrement/une modification profonde de notre environnement. La première logique est celle qu'on observe dans la logique d'innovation endogène dans laquelle s'inscrivent encore certaines stratégies de transition et de

développement durable : l'humain par son intelligence va gérer les choses et agir sur son environnement pour qu'il change. Plusieurs projets veulent ainsi faire basculer le système pour que leurs innovations/transformations s'opèrent alors que le système, le contexte, l'environnement n'a pas encore vécu sa perturbation profonde. Cela est fort compréhensible quand on rêve à un autre monde, qu'on est sensible à ce qui est en train de se dérouler et qu'on a une capacité à anticiper. Mais il est aussi probable que les choses en place soient plus adaptées au contexte actuel pour gérer une crise moyennement grave. Cet élément est d'ailleurs un des facteurs d'inertie de la transition écologique et social. C'est généralement en cas de grave modification systémique que les solutions socio-techniques en place deviennent une faiblesse.

Une innovation de résilience est exogène : l'humain par son intelligence se transforme (si possible anticipativement notamment par un travail de recherche suivi d'une gouvernance anticipative) en réponse à une modification de son environnement. La perspective de résilience consiste donc non pas à partir de la transformation qu'on devrait opérer alors que le contexte n'y est peut-être pas encore adapté mais à partir du ressenti d'une crise, d'une contrainte créative pour envisager les solutions les plus adaptées à ce nouveau contexte.

2.2.1 Quelle transformation ?

En réponse au problème évoqué ci-dessus, quelles transformation radicale souhaitez-vous explorer pour devenir résilient?

2.2.2 Est-ce que c'est nouveau et différent ?

Expliquez en quoi la solution proposée (produits/services/pratiques) est nouvelle et en rupture avec ce qui est habituellement d'usage dans le milieu considéré dans le cadre du projet (caractère hors normes de la solution). En d'autres mots, est-ce que la réponse proposée est effectivement nouvelle par rapport à ce qui se fait dans la Région ? Est-elle nettement distincte des solutions disponibles actuellement ? Est-ce que nous restons dans les enceintes du mur et proposons de le repeindre, de l'élargir ou imaginons-nous réellement d'aller au-delà.

2.3 La (Les) contrainte(s) créative(s) (max 1 page-600 mots)

S'inscrire dans une prospective de résilience consiste à utiliser la crise comme un contraintes créative. Comme mentionné ci-dessus, **dans un système plus large que l'homme**, il nous faut créer du neuf pour nous adapter à notre environnement et non pas demander à l'environnement de s'adapter à nous. Cela suit le principe de co-écolution où les êtres vivants évoluent par adaptation à leur environnement. Ainsi La transformation visée ne trouve pas son origine dans quelque chose qu'on aimerait faire ou un changement qu'on souhaite voir. Elle trouve son origine dans une réponse à une basculement/une crise/un choc/un effondrement/une modification profonde de notre environnement. Ce basculement est ce que nous appelons la contrainte. L'utiliser dans une perspective de recherche et de transformation est ce que nous appelons la contrainte créative.

Tout d'abord parce que, tant que la contrainte n'est pas ressentie/vécue, tant que la modification profonde de l'environnement n'a pas eu lieu, il est très difficile de d'évaluer, proposer et mettre en place des transformations. Tout simplement parce qu'elles ne sont pas adaptées à l'environnement réel qui lui n'a pas encore subi la modification profonde. La contrainte n'est pas encore effective. Par contre l'humain à la capacité de se projeter et d'envisager cette modification. Ces personnes souhaitent alors mettre en place des transformations qui ne sont pas encore les solutions adaptées à l'environnement. C'est ce qu'on observe dans la logique de transition et de développement durable qui peinent à se développer. Plusieurs projets veulent ainsi faire basculer le système pour que leurs

innovations/transformations s'opèrent alors que le système, le contexte, l'environnement n'a pas encore vécu sa perturbation profonde. Il est même fort probable que les choses en place soient plus adaptées pour gérer une crise moyennement grave (la grande connectivité de nos économies mondialisées peut par exemple être un avantage en cas de crise moyennement grave telles que sécheresses, grève partielles, rupture commerciales, mauvaise récoltes…). En revanche, en cas de grave catastrophe systémique, cette forte connectivité devient une faiblesse.[2]

Observons tous les changements qui ont soudainement eu lieus pendant la Pandémie COVID 19. Pourquoi avons-nous été capables de prendre en quelques semaines des mesures si radicales lors de cette crise et pas pour le climat, la biodiversité, les injustices sociales ? ». Ces changements auraient-ils pu être mis en œuvre sans le confinement, sans la pandémie ? Persisteront-ils lorsque le confinement sera passé (la contrainte levée). Si demain il n'y a plus de pétrole pensez-vous qu'il faudra longtemps avant de développer l'agriculture urbaine et des systèmes alimentaires durables? Ainsi pour rencontrer la capacité de l'humain à anticiper ses besoins de co-évolution dans une dynamique de recherche comme celle qui est proposée dans ce programme, il est important de modifier volontairement le système/ le contexte pour expérimenter la **co**-évolution.

Cette contrainte nous invite à une position d'humilité dans ce système plus large que l'homme. Elle renverse la posture endogène classique d'innovation où l'humain par son intelligence va gérer les choses et agir sur son environnement pour qu'il change vers une posture exogène où l'humain par son intelligence se transforme (si possible anticipativement) en réponse à une modification de son environnement.

Finalement elle nous permet aussi de partir de l'adversité ressentie et de la situation de crise. Cela change fort l'approche du point de vue des acteurs concernés: la transformation n'est pas une injonction écologique/environnementale top down mais une réponse à un besoin de co-évolution pour continuer à bien vivre face à un bousculement majeur. Il y a une différence à dire il faut manger « durable » pour le bien de la planète et l'agriculture « durable » est ce qui nous permettra de manger demain. Les deux logiques se rencontrent mais parte d'un point de vue différent qui nous semble plus inclusif.

Ensuite, cette contrainte est source de créativité. Elle nous place dans une obligation de penser en dehors du cadre. Elle impose des enjeux de transformation suffisamment fort pour soutenir une démarche de recherche et ne pas facilement retomber dans des logiques d'actions et d'amélioration qui repose encore fort sur le système vulnérable.

Finalement cette contrainte est importante parce qu'il n'est pas évident d'appréhender toute la complexité et le caractère systémique d'un environnement. En d'autres termes il n'est pas évident d'appréhender les impacts systémiques d'une proposition e transformation sans l'expérimenter dans son contexte. Ainsi on peut vite être surpris que les impacts qui vont à l'inverse de ce qui était souhaité : récupération par le système dominant, création d'injustices, fragilisation d'autres acteurs, perte de démocratie, repli identitaires, réappropriation communautaire, etc.

---

[2] Pablo Servigne, Constantinople, un exemple historique de résilience alimentaire. Reporterre, 5 juin 2020. Barthel et Isendahl de 2013. Urban gardens, Agriculture, And water management: Sources of resilience for long-term food security in cities. Article in Ecological Economics 86:224–234 · February 2013

Ainsi la contrainte créative vient soutenir les trois deux dimensions de votre problématique de résilience :

- la modification profonde de notre environnement qui émerge ou qui pourrait être rencontrée dans le futur.
- La transformation visée en réponse à cette crise.
- La perspective de durabilité socio-environnementale

Cerise sur la gâteau l'application de cette contrainte créative pourra alors faire émerger en cours de projet des solutions intermédiaires qui peuvent être mises en place à court terme parce qu'elle sont déjà adapter au contexte émergeant qui aura évolué entre votre proposition et la fin de votre projet. Ainsi, même si le changement, l'innovation, l'adaptation complète ne peut être implémentée les résultats peuvent déjà déboucher sur des actions de transition durable implémentables à court-moyen terme. Et c'est ce cette manière que la logique de résilience rejoint la logique de transition. Tout dépend d'où on fait partir la créativité.

C'est pourquoi nous pensons qu'il est important de mettre en place une contrainte créative.

Nous vous demandons don de décrire les contraintes créatives que vous comptez mettre en place. Rem, a priori elles devraient correspondre aux éléments que vous avez décrit en 2.1. La crise/le choc/l'effondrement/la modification profonde de notre environnement adressée par le projet.

Si la crise est déjà émergente, alors nous vous demandons de nous décrire comment elle sera utilisée comme une contrainte créative dans le sens où on n'essaie pas de modifier l'environnement (la contrainte) pour qu'elle s'adapte à nos solutions/propositions mais où la contrainte est utilisée pour imaginer des transformations de **co**-évolution dans un perspectives de durabilité.$

2.4 Perspectives de durabilité (max 1 pages/600 mots)

Prise de manière isolée, la notion de résilience peut être très délicate et conduire aux effets inverses des intentions initiales. La résilience peut être parfois comprise comme étant la capacité d'un système à maintenir ses fonctions. Il y donc une tendance à penser qu'il s'agit de maintenir un état existant malgré un choc ou une adversité. C'est bien le cas et il est donc important de souligner de quels états et de quelles fonctions on parle. Il s'agit la vie et du bien-être. Il ne s'agit donc pas de rendre résilient un système qui menace cette vie et qui est à l'origine de la crise. Il s'agit bien de maintenir la vie et le bien-être en transformant les systèmes qui les menace ou empêche leur déploiement. Il y a donc bien à la fois une logique de maintien (la vie et le bien-être) et une logique d e transformation dans un système impermanent.

Afin de répondre à ces deux logiques, il est essentiel de coupler le concept de résilience (le maintien de propriétés fondamentales) au concept de durabilité (la transformation souhaitée). Ne prendre que la notion de résilience risquerait de ne répondre qu'aux besoins actuels sans prendre en compte les générations futurs. Cela pourrait conduire à motiver des actions non durables et non souhaitables : tentation autoritaire, replis et protectionnisme, perte de démocratie, renforcement des discriminations, stockage à outrance, méfiance sociale, renforcement des contrôles, privation des libertés, construction de murs, isolement, etc. Il est donc important de donner la vision, la direction de la transformation souhaitée. Une vision où la vie est respectée, où les justices sociales sont optimales, où l'intégrité environnementale est respectée. C'est la perspective de durabilité que nous vous demandons de nous décrire dans cette section. En quoi la transformation visée est-elle une transformation souhaitable et

durable ? A qui profite-elle ? Risque-t-elle de créer des vulnérabilités ailleurs ? N'est-elle pas une simple externalisation du problème (délocalisation de la pollution ou de l'injustice sociale) ? Renforcement ou fragilisation démocratique ?

Finalement il s'agit aussi de penser la crise à venir afin d'éviter qu'elle ne devienne une urgence qui pourrait conduire et légitimer des actions ne contribuant pas à une transition durable et souhaitable.

3 Le besoin de recherche. Faut-il explorer l'inconnu?

Attention le programme s'appelle en effet "Action Cocreate", mais la mission d'Innoviris est avant tout de soutenir la recherche. Si le projet ne présente pas d'enjeux de recherche, il ne sera pas financé par Innoviris. Il faut donc surtout lire co-recherche ou recherche en co-création. Il s'agit donc d'appliquer les principes de co-création à la démarche de recherche.

L'identification de besoins de recherche découle d'une analyse de l'état de l'art. Durant la phase de montage vous devrez co-créer un état de l'art partagé. Avant de réaliser cet état de l'art, il n'est pas encore évident d'avoir une idée très claire à ce sujet. A ce stade c'est en réalité le caractère innovant, disruptif, prospectif et ambitieux de votre projet qui va jouer. Car l'expérience montre que plus l'enjeu, le changement est important plus il crée naturellement une situation de mise en recherche. SI je dois trouver un nouveau médicament pour une nouvelle maladie je serai plus forcé à faire de la recherche que si je dois m'organiser et prendre des décisions pour réduire la consommation énergétique).

Les questions de base à se poser sont :

Faut-il explorer l'inconnu pour atteindre l'objectif ?

Il y a-t-il des inconnues à explorer pour réaliser les nouvelles choses que vous imaginez ?

Devons-nous produire de nouveau savoirs ou avons nous plutôt besoin de solutions directes, d'actions, de formations, de rassembler les connaissances existantes, etc. ?

Caractéristique d'un projet de recherche

- Une ambition de transformation/adaptation/changement particulièrement disruptive et ambitieuse.
- La notion de risque, la probabilité d'avoir des résultats inconvenants, des choses qui ne marchent pas.
- Un manque clairement identifié au niveau de l'état de l'art et de la connaissance. La connaissance ne doit pas exister.
- Une problématique avec des sous-questions/hypothèses et d'un processus/design de recherche rigoureux.
- L'originalité de la questions/problématique de recherche. La question ne peut avoir été posée autre part.
- Des expériences qui s'intègrent dans ce processus et visent à répondre à la problématique.

3.1 Qu'est-ce qui est connu ? L'état de l'art (max 3 pages-1800 mots)

Ce n'est pas parce que la route est nouvelle pour vous qu'elle est inconnue. Une manière de vérifier si votre chemin n'a jamais été emprunté auparavant est d'établir un état de l'art.

Réaliser un état de l'art participatif est une étape importante du **montage** d'un projet de co-recherche ancrée dans la ville.

Il s'agit donc d'appliquer les principes et valeurs de co-création à cette étape (croisement et reconnaissances des savoirs multiples). Il s'agit aussi de bien comprendre le contexte institutionnel et politique dans lequel le projet s'inscrit. Quelles sont par exemple les plans régionaux en cours, les actions locales, etc ? Comment le projet se positionne-t-il vis-à-vis de ces stratégies et programmes ?

Cette étape est aussi importante pour clarifier les attentes par rapport à un projet de recherche. Il est en effet essentiel d'isoler les réelles questions de recherche qui demandent la production d'un nouveau savoir des questions, problèmes, obstacles qui reposent plus sur une aide et une connaissance existante. Il est en effet très difficile de gérer par la suite des attentes des citoyens et acteurs de terrain qui n'impliquent pas une démarche de recherche mais plus une démarche de consultance, d'appui, de résolution de problème ou d'accès à un savoir existants (formation, etc.). La recherche se trouve alors prise entre satisfaire ces attentes pour motiver les acteurs et devoir en même temps réaliser un projet de recherche exploratoire.

3.2 Les besoins de recherche (max 1 pages-600 mots)

En réponse à l'état de l'art ci-dessus, décrivez les enjeux de connaissances/savoirs/techniques, les inconnues qui justifient la réalisation de la recherche. Il y a-t-il des inconnues à explorer et expérimenter pour réaliser les nouvelles choses que vous imaginez ? Qu'est-ce qui vous empêche aujourd'hui de vous adapter ? Est-ce réellement un besoin de recherche ?

3.3 La question de recherche (max 60 mots)

Sur la base des besoins de recherche nous vous demandons de formuler une question de recherche. Celle-ci vous guidera pendant tout le projet, il est donc important qu'elle soit suffisamment précise et concise. Une question trop large ne vous aidera pas à vous guider pendant votre exploration. Vous aurez l'occasion de parler d'éventuelles sous-questions de recherche dans la section consacrée à votre design de recherche ;

Attention, ce n'est pas parce qu'une phrase finit par un «?» que c'est une question de recherche. Vos questions de recherche doivent bien être distinctes de questions opérationnelles. Si votre question commence par « comment faire pour… ?», « à quelle conditions...?», il y a beaucoup de chance que ce soit une question opérationnelle. Mettre en place quelque chose de nouveau implique beaucoup de questions, d'obstacles à lever. Un entrepreneur doit répondre à plein de questions avant de démarrer son entreprise. Quel est mon marché ? quel est mon modèle économique ? Quel sera mon modèle de gouvernance ? Quelle formation dois-je faire ? Chaque jour face à certaines situations, nous nous posons des questions. Quel chemin dois-je prendre ? A quelle heure dois-je partir ? Qui dois-je contacter ? etc. Ce ne sont pas des questions de recherche. La question de recherche est liée au fait qu'il y a un risque qu'il n'y ait pas de réponse, qu'on ne trouve pas ce qu'on cherche, que les hypothèses ne soient pas validées.

4 Les co-chercheurs

Bien identifier l'équipage est une phase importante. Si quelqu'un reste sur le quai, il ne pourra pas apprendre et découvrir avec vous. Il y a donc beaucoup de chance qu'il ne croit pas en ce que vous avez

découvert. Il ne croira pas que vous avez trouvé de nouvelles routes, de nouveaux possibles. Et même s'il veut bien y croire, il hésitera beaucoup à prendre lui-même ces nouveaux chemins. Ne laissez donc pas quelqu'un sur le quai ! Ceci implique également de croiser des publics différents qui ne s'opposent pas sur le fond du projet mais dont les logiques peuvent être différentes voire divergentes au quotidien. Il ne s'agit pas d'un voyage de plaisance, ne partez donc pas qu'avec vos amis et prenez le temps de créer la confiance avant de partir.

4.1 Qui est directement concerné par la transformation visée ? (max 1/2 pages-300 mots)

Le programme Co-creation est avant tout dédié à ceux qui sont confrontés au risque de la transformation, ceux qui vont devoir changer leurs pratiques, opérer des changements, s'adapter, faire des expériences, risquer de se mettre hors-cadre. Ce sont les personnes directement concernées. Selon la transformation visée, il peut s'agir d'habitants, de professionnels, de personnes au sein de certaines organisations, etc. Nous vous demandons ici de décrire qui sont ces acteurs directement concernés par la transformation visée.

4.2 Qui est impliqué dans le projet en tant que co-chercheur? (max 1/2 pages-300 mots par acteur impliqué)

Le pari de la co-création est qu'une implication active des personnes directement concernées dans une démarche de recherche facilitera l'adaptation, le changement, la transformation et donc l'usage des connaissances produites. Mais toutes les personnes concernées n'ont pas spécialement envie de s'impliquer dans une co-recherche. Tous les acteurs concernés n'ont peut-être pas envie d'être co-chercheur. Mais pour certains c'est peut-être la possibilité de créer des ouvertures dans le mur et de percevoir d'autres chemins. Non pas dans une fuite mais en devenant des pionniers pour nos sociétés à venir, des innovateurs de la ville de demain. Tous les bruxellois n'ont pas envie d'être explorateur et co-chercheur. Mais ceux qui en ont envie ne sont pas que dans les universités, les associations ou les entreprises. Il s'agit d'un caractère humain qui peut s'exprimer dans de nombreux autres endroits.

L'objectif est d'offrir à ces personnes, un espace sécurisé pour qu'elles puissent prendre ce risque. Un espace où peuvent s'opérer des principes de la recherche tels que la liberté d'imaginer et d'expérimenter, l'audace de l'exploration (quand on nous dit « ce n'est pas possible », pouvoir répondre « et si on essayait »), le temps de la réflexion et de la prise de recul, l'ouverture à la confrontation critique, le sens de la nuance.

Pour ces personnes/organisations, le projet est aussi un instant dans une démarche plus large. Un instant dans la résolution d'un problème, dans la volonté de changer quelque chose. Une étape sur un chemin pour amener une innovation imaginée ou s'adapter à un contexte changeant.

Prenez bien le temps de réfléchir aux risques que ces personnes prennent et aux risques auxquels le projet les expose. Risques qu'il n'y ait pas de résultats positifs, que les hypothèses ne soient pas validées, que les résultats remettent en cause des décisions, des stratégies, des positions. Risque que représente la mise en visibilité de certaines choses, risque de la communication des résultats, etc.

Comme mentionné dans les éléments-clefs de l'action Co-create, les personnes impliquées doivent faire le choix et accepter de prendre le risque de l'exploration, d'aller en terre inconnue, d'expérimenter des

pistes qu'ils n'oseraient pas explorer dans le cadre de leur fonction courante. Ils doivent donc s'assurer qu'ils auront la possibilité et la liberté pour réaliser ces explorations dans le cadre du projet.

Nous vous demandons de remplir ce cadre pour chaque acteur impliqué en tant que co-chercheur et de répondre aux questions suivantes

Nom de l'acteur :

Degré de concernement :

- Pourquoi cette problématique est importante pour vous ?
- Qu'est-ce qui vous incite à participer à un projet en tant que co-chercheur ?
- Selon vous, pourquoi est-il important de produire collectivement de nouvelles connaissances sur cette thématique

Degré de risque :

Prenez bien le temps de réfléchir aux risques que vous prenez et aux risques auxquels le projet vous expose. Risques qu'il n'y ait pas de résultats positifs, que les hypothèses ne soient pas validées, que les résultats remettent en cause des décisions, des stratégies, des positions. Risque que représente la mise en visibilité de certaines choses, risque de la communication des résultats, etc. Décrivez en quoi l'implémentation du changement, l'adaptation proposée, l'exploration vous expose (en tant qu'individu ou organisation) à un changement de pratique, un risque.

Il y-a-t-il d'autres risques auxquels le projet vous expose (mise en visibilité, marche à contre-courant, solitude au sein de l'organisation, etc) ?

Comment avez-vous été impliqué jusqu'à présent ?

Quel sera votre rôle dans le projet ?

Quel type de savoir ou de compétences allez-vous apporter ?

4.3 La construction de la communauté de sens autour de l'objectif de résilience et de recherche (max 1 pages/600 mots)

Un des prérequis d'un projet du programme « Co-cration » est la constitution d'une communauté de sens autour de l'objectif de résilience et de l'objectif de recherche. Dans cette section nous vous demandons de décrire ce qui a été réalisé pendant la phase de montage pour construire ce sens commun autour de ces deux dimensions.

4.4 Qui ne fait pas actuellement partie de l'équipage? (max 1/2 pages-300 mots)

Est-ce qu'il y a des absents ? Quels sont les acteurs concernés que vous laissez éventuellement à quai, qui ne sont pas impliqués dans le projet et dans la production des savoirs? Pourquoi ? Prévoyez-vous de les impliquer à un moment ? Si oui, comment ?

5 Le design de la recherche

Un processus participatif n'est pas nécessairement synonyme de qualitatif. Un projet Co-create n'est pas une un projet de réflexion-action collective. Il s'agit d'un projet de recherche impliquant imaginaire, liberté d'expérimentation, usage des résultats inconvenants, temps et réflexivité. Il doit permettre de produire une connaissance solide qui peut être convertie en action, décisions, transformations. Il faut que la valeur de vos résultats de recherche se reconnus à leur juste valeur et non considérés comme des idées, opinions hypothèses, revendications de plus. Cela implique une conception et une méthodologie rigoureuse et bien élaborée.

S'engager dans un processus rigoureux de production de connaissances (que ces connaissances soient académiques, pratiques, expérientielles ou traditionnelles) nécessite notamment de faire avec les résultats inconvenants. Nous reprenons ici les mots de Lucie Gélineau[3] : les résultats inconvenants sont « les résultats qui viennent infirmer les *a priori*, les visées défendues, les hypothèses ou les affirmations. La présence de résultats inconvenants révèle-t-elle des faiblesses méthodologiques? Des dérives d'échantillonnage? Si ce n'est pas le cas, ces résultats peuvent-ils devenir des leviers, par exemple, pour de nouvelles campagnes d'éducation populaire, l'évaluation d'une mission, le développement de nouveaux partenariats ou pour de nouvelles explorations afin de mieux comprendre ces données surprenantes? Les données inconvenantes sont des portes qui ouvrent, un vent qui décoiffe, la possibilité donnée de déplacer le regard, de secouer des fondations et de transformer ou de consolider une mission. »

Nous avons besoin ici de comprendre l'organisation logique de votre recherche et ce que vous allez globalement réaliser. C'est le design de votre co-recherche.

Un design de co-recherche contient a priori les éléments suivants

- Une ou plusieurs sous-questions communes.
- une ou des méthode(s) commune(s) permettant l'accès à la production de savoirs pour tous les acteurs
- un ou plusieurs dispositifs de co-expérimentation (cf encadré page suivante) ancré(s) dans le contexte réel (un lieu dans la ville, un quartier, un bâtiment, etc). Ce dispositif doit donc permettre d'expérimenter, d'explorer les idées, les nouvelles choses envisagées afin de pouvoir observer, analyser, comprendre, apprendre et répondre aux questions qu'on se pose.
- une co-évaluation et une co-validation des résultats intégrant les différentes formes de savoirs réassemblées.

[3] Lucie Gélineau, Émilie Dufour et Micheline Bélisle : Quand recherche-action participative et pratiques AVEC se conjuguent : enjeux de définition et d'équilibre des savoirs1. RECHERCHES QUALITATIVES – Hors Série – numéro 13 – pp. 35-54. LES ENJEUX MÉTHODOLOGIQUES DES RECHERCHES PARTICIPATIVES ISSN 1715-8702 - https://www.researchgate.net/publication/318299564_Quand_recherche-action_participative_et_pratiques_AVEC_se_conjuguent_enjeux_de_definition_et_d'equilibre_des_savoirs_1_Meres_et_monde © 2012 Association pour la recherche qualitative

- une co-valorisation des résultats en relation avec la problématique adressée et l'innovation souhaitée

Avant de nous décrire les différents éléments de votre design nous vous invitons à le mettre en schéma. Ceci permettra de bien comprendre comment ces différents élémente s'articulent ensemble.

Nous vous demandons ensuite de décrire les différents éléments de votre design .

Quelles expérimentations allez-vous mener pour évaluer telle ou telle hypothèse, répondre à telle sous-question, solliciter telle ou telle contrainte créative ou problème de résilience ? Comment ces expériences s'articulent-elles à votre question de recherche ? Comment allez-vous observer, évaluer, mesurer ? Quelles méthodes voulez mettre en oeuvre pour visibiliser et mobiliser les savoirs détenus par les différentes personnes/groupes de co-chercheurs? Comment comptez-vous faire pour partager, discuter et valider les données et résultats produits dans les espaces d'expérimentation avec l'ensemble des co-chercheurs ?

Pour rappel, il s'agit du projet, de l'exploration que vous imaginez aujourd'hui entreprendre. La route sera sans doute différente mais il est important d'expliciter ce que vous imaginez aujourd'hui.

Nous sommes ouverts à différentes logiques de recherche. Si la description ci-dessous ne vous convient pas, vous pouvez en proposer un autre. Toutefois, il reste important pour nous de pouvoir comprendre quelle est la logique de votre recherche et ce que vous envisagez aujourd'hui de faire.

Quelques remarques par rapport à des étapes, activités qui nous ont été décrites et qui a priori ne sont pas eu coeur d'un dispositif de co-recherhce mais plutôt en amont ou en aval.

- Organisation/participation à de tables de discussion & d'analyse collectives sur des travaux jugés intéressants : Ici on travaille sur des travaux existants, ont réfléchi autour d'une table, on discute, on croise essentiellement des savoirs existants. Cela relève plus de l'étude, de la réflexion collective mais pas de la co-recherche.
- Faire un Benchmarking : Benchmarking= travail d'état de l'art. On va chercher ce qui existe. C'est un préalable à la recherche.
- Identifier les besoins
- Fouilles des d'archives communales, revue de la littérature : Travail d'état de l'art et de rassemblement des connaissances existantes. C'est un préalable aux projets de recherche financés par l'action cocreate
- Visite d'inspiration : Travail d'inspiration, très bonne idée mais travail d'état de l'art et de rassemblement des connaissances existantes. Etape généralement préalable à un projet de recherche.
- Développement de nouvelles formations.
- Fournir des soins
- Sensibiliser les élèves.
- Mise en place opérationnelle
- Etude de projets comparables dans d'autres villes : Étude… sur ce qui existe : très bonne idée mais travail d'état de l'art et de rassemblement des connaissances existantes.
- Organisation d'ateliers actifs d'échanges de savoir-faire : échanges de savoir-faire croisement de savoirs existants. On est dans la formation collective et pas dans un processus de recherche.

- Expérimentations collectives de bricolage, construction, peinture : Dans un processus de recherche, le mot expérimentation ne fait pas que référence à la notion de sensibilité expérientielle. Ce n'est pas faire l'expérience d'un saut en parachute, ou d'une nouvelle attraction, ou d'un bon moment partagé entre amis, ou d'un bon repas, ou d'une activité de pressage et production de confiture dans différents espaces. Une expérimentation dans un processus de recherche c'est un dispositif visant à collecter des données et faire des observations qui apporteront des éléments de réponse aux questions qu'on se pose ou hypothèses que vous avez formulées. Elle permet de comprendre les interactions entre tout une série de variables, les paramètres qui les influence, leurs interdépendances. Elle permet de valider/invalider des hypothèses

Attention, cela ne veut pas dire que toutes ces actions sont exclues. Mais si elles sont réalisées, il faut bien montrer comment elles s'intègrent dans le design de recherche et le formuler tel quel pour en faire une action expérimentale. En d'autres mots ne démarrer pas votre description par l'action que vous voulez faire, mais ce que vous voulez comprendre, évaluer et ensuite l'action expérimentale que vous souhaitez mettre en place dans ce but.

6 Explorer dans la réalité : les espaces de co-création

Imaginer des futurs possibles, avoir une idée, se poser des questions, vouloir changer quelque chose, proposer une innovation, c'est bien. Mais pouvoir réellement les explorer et les expérimenter, c'est mieux !

A travers l'action Cocreate, Innoviris souhaite que les explorations, les expériences, l'acquisition des nouveaux savoirs se fasse dans le cadre de vie réel des personnes concernées. Il ne s'agit donc pas de travailler dans un laboratoire fermé, un garage, une salle de réunion, mais bien d'ancrer le projet dans la réalité.

Expérimentez vos idées, les nouvelles choses dans des dispositifs expérimentaux qui intègrent la contrainte créative. Ceci dans une approche sécurisée notamment par le financement d'Innoviris.

Cette notion d'expérience ancrée dans la réalité justifie d'autant plus que toutes les personnes concernées et participantes soient bien au courant et d'accord de jouer le jeu et de prendre le risque (contrôlé) de l'exploration.

6.1 Quel(s) est (sont) le(s) lieu(x) d'expérimentations, les espaces de co-création ? (max 1/2 pages-300 mots par espace de co-création)

Un lieu d'expérimentations est ancré et ouvert sur la ville. Il ne s'agit pas d'un local utilisé pour un évènement ponctuel, une réunion de co-création. Il ne peut pas se résumer à un environnement de test, de validation ou de collecte de données. Il ne se limite pas non plus à une salle de réunion où l'on applique des méthodologies d'échange, de partage, de consultation et d'intelligence collective. Il s'agit d'un lieu réel d'expériences, d'actions et de rencontres : « une rue en expérience », «un quartier en expérience », « un habitat en expérience », « une ferme en expérience».

Un lieu est aussi fréquenté/habité par des personnes. Ces personnes y vivent, y travaillent, y passent, etc. Décrire ce lieu c'est aussi parler de ces personnes.

Décrivez les le(s) espace(s) de co-création :

- Si vous deviez décrire cet (ces) espace(s) à quelqu'un qui ne le(s) connaît pas, que diriez-vous ?
- Pourquoi ce(s) lieu(x) fait (font)-il sens pour l'objectif visé. La problématique dont vous parlez est-elle palpable dans ce(s) lieu(x) ?
- Comment ce(s) lieu(x) permettrai(en)t-il(s) d'explorer, d'expérimenter ?
- Qu'avez-vous réalisé dans la phase de montage pour ancrer le projet dans ce(s) lieu(x) ?

Donnez ici la parole à une ou deux personnes qui vivent ou connaissent très bien le lieu d'expérimentation et dont les intérêts, les besoins, les questions, les désirs trouvent une place dans l'exploration.

  - Qui est-il/elle ?
  - Comment fréquente-t-il/elle le lieu d'expérience ? Quelle est sa place dans le tissu local ?
  - Quels sont les éléments de sa vie lui permettant éventuellement de se sentir concerné(e) par le projet d'exploration?
  - Quelle place prendra-t-il/elle dans le projet ?

7 Gouvernance du projet (max 1 page-600 mots)

Pour mener un équipage à bon port, il faut pouvoir se reposer sur un bateau solide et robuste. Si les marins prennent la mer trop rapidement par envie d'avancer et d'atteindre leur but sur un bateau mal conçus, ils risquent de ne jamais arriver. Il en va de même dans les projets de recherche en cocréation. Lorsqu'un équipage de co-chercheurs démarre un projet, il est souvent tenté de se plonger rapidement dans les expérimentations imaginées depuis si longtemps, sans avoir pris le temps de concevoir une gouvernance interne claire et acceptée de tous.

Au quotidien, les dynamiques de groupes peuvent être source de nombreuses tensions dans les projets. Il ne faut pas prendre cette réflexion à la légère. Nous pensons que ces tensions peuvent être atténuées si les co-chercheurs identifient dès le départ leurs modes de fonctionnement en interne et osent les réadapter en cours de projet. Une fois de plus, tout ne peut pas être anticipé à l'avance, il faudra revenir régulièrement à ces questions tout au long du projet.

Lors de la phase de montage, vous avez dû travailler sur votre gouvernance interne. Expliquez-nous ici comment vous avez imaginez gérer cette gouvernance en répondant notamment : aux questions suivantes.

- La coordination : Qui va coordonner le projet ? Pourquoi cet acteur en particulier ? Que compte-t-il mettre en place pour assurer cette coordination
- La gestion du partenariat : Avez-vous déjà travaillé ensemble par le passée ? Si oui, de quelle manière ? Qu'est-ce qui sera différent dans le cadre de ce projet ? Si non, comment comptez-vous vous travaillez ensemble ? A quelle fréquence ? Quelle division du travail avez-vous envisagez jusqu'ici ?
- Co-chercheurs rémunérés et co-chercheurs bénévoles : Qui va recevoir de l'argent dans le projet et pourquoi ? Avez-vous déjà envisagé les différentes pistes pour les rémunérer dans le cadre du projet ? Avez-vous déjà envisagé des autres façons (non monétaires) de reconnaître la contribution des différentes personnes/groupes impliqués dans votre projet de recherche ?

- Balises éthiques : quelles balises éthiques avez-vous déjà posé en ce qui concerne la propriété des données, les savoirs produits et leur diffusion ? Qui va avoir accès aux données produites et via quels moyens ?
- Comment compter vous assurer la maîtrise du dispositif de recherche à l'ensemble des chercheurs ?

8 Perspectives d'impact et valorisation

Rem. La notion d'impact doit être interprétée non pas comme ce qui doit être atteint mais comme ce qu'on voudrait atteindre. Il s'agit d'un projet de recherche. Il y a donc bien un risque que l'impact ne soit pas effectif. La section suivante décrit bien l'impact que vous souhaitez obtenir dans le cas où les hypothèses seraient validées et des réponses seraient apportées aux questions posées. Signalons également que les acteurs concernés étant au cœur du projet, un premier impact est leur capacité d'agir grâce à la connaissance produite.

8.1 Réussite du projet de recherche ? (max ½ page-300 mots)

Un projet conventionnel de recherche et d'innovation suit généralement un schéma assez linéaire : recherche-développement-transfert éventuel de connaissance-implémentation de l'innovation. Ainsi, après un projet de recherche, il peut encore y avoir un processus long de valorisation et d'usage des résultats.

La démarche de co-recherche accélère clairement ce processus. C'est un des objectifs. Il le rend aussi beaucoup moins linéaire. Beaucoup de projets ont des impacts importants déjà pendant la phase de recherche. Cela peut apporter de la confusion quant aux attentes en termes de réussite et d'impact. Pour ce faire, il est important de revenir (du moins dans la conception du projet) dans une logique plus linéaire. Dans cette section nous vous demandons donc de décrire ce que serait la réussite de votre projet de recherche et non la réussite de l'implantation de la transformation visée puisqu'à priori un projet de recherche ne vise pas encore l'implémentation de l'innovation et tout le processus de valorisation. Il ne fera que l'entamer ou à mettre en capacité les personnes pour le faire.

Il s'agit ici de bien fermer la boucle avec la communauté de sens autour des besoins de recherche.

Pour vous, le projet de recherche est réussi si….

Quels seraient des éléments importants qui pourraient empêcher le projet de recherche de réussir ?

8.2 Quelle est l'ambition d'impact du projet (max 1 page-600 mots)

Ici, nous vous demandons bien de décrire l'ambition effective de transformation que vous souhaitez atteindre. Nous vous demandons de nous décrire plus précisément ce que vous souhaitez mettre en place à court terme à la suite du projet pour évoluer vers la transformation souhaitée.

Il s'agit ici de bien fermer la boucle avec la communauté de sens autour de l'objectif de résilience.

Quels sont les changements/adaptations concrètes que le projet revendique et souhaiterait opérer après le projet?

Pour chaque acteur concerné, si le projet apporte la connaissance recherchée et valide les innovations souahitées, • Avez-vous l'intention d'utiliser les connaissances produites ? • Si elles sont validées pas la recherche avez-vous l'intention effective de mettre en œuvre les innovations ou de poursuivre leur développement ? • serez-vous en capacité de le faire ? • Quelles étapes/enjeux importants seraient nécessaires pour assurer un usage effectif des connaissances produites et une implémentation des innovations ? • Quel seraient des éléments importants qui pourraient empêcher l'usage des connaissances et la mise en œuvre des innovations ?

9 Budgets

Chaque partenaire souhaitant demander un subside doit fournir un budget **en utilisant le template fourni sur notre site Internet**.

Le financement est avant tout là pour soutenir le risque de la recherche et de l'exploration. Il doit donc soutenir les personnes concernées et leur donner les moyens de rentrer dans un dispositif exploratoire de recherche.

Si un des acteurs concernés n'est pas une entité éligible pour un subside direct, vous pouvez toujours contacter Innoviris et faire une proposition que nous évaluerons.

En terme de frais de personnel, Le budget doit rémunérer **les co-chercheurs**. Cela peut se faire de différentes manières

- Affectation d'un employé déjà présent dans l'organisation
- Recrutement au sein de l'organisation
- Engagement au sein de l'organisation sous-statut d'indépendant
- Engagement au sein de l'organisation sous-statut d'indépendant via une coopérative d'emploi
- Les Indemnisations de bénévolat sont à mettre dans les frais de personnel.

Vous pouvez aussi envisager d'autres façons (non monétaires) de reconnaître la contribution des différentes personnes/groupes impliqués dans le projet.

Si vous n'êtes pas un acteur directement concerné mais vous vous sentez indirectement concerné et estimez avoir un rôle important à jouer **en tant que co-chercheur,** vous pouvez également directement demander un subside en tant que partenaire. Nous serons toutefois attentifs à l'équilibre entre votre budget et celui destiné aux acteurs concernés. Sans être à ce stade un critère d'éligibilité, cela fera partie de l'évaluation.

Un poste de coordination et de gestion de partenariat pour l'ensemble du projet peut être ajouté. Si ce poste nous semble important, il ne doit pas être surestimé. Le taux d'affectation de ce poste est à évaluer en fonction de la nature et de l'ampleur du consortium. Toutefois, 1 équivalent temps plein est considéré comme un maximum.

En termes de frais d'exploitation c.a.d frais de fonctionnement. Ceux-ci doivent reprendre des frais nécessaires à la réalisation du projet de recherche. Il faut être attentif à ce que ces frais soient bien liés à la mise en place des dispositifs expérimentaux et à la réalisation des expériences. Ils ne peuvent pas être utilisés pour lever la contrainte créative. Vérifiez en effet que l'achat envisagé n'introduit pas un biais dans l'expérience. L'expérience pourrait en effet fonctionner uniquement parce que les frais sont couverts par le subside. Mais en temps normal sans le subside, l'expérience n'aurait pas fonctionné. Par exemple : je souhaite développer une plateforme informatique de collaboration entre des initiatives citoyennes. Mais pour que cette plateforme fonctionne, il faut que chaque initiative citoyenne s'équipe d'un logiciel qu'elle n'a pas les moyens d'acquérir en temps normal. L'achat du logiciel ne peut pas être couvert par le subside. Cela fausserait le contexte réel de ces initiatives. C'est une contrainte qui demande à réfléchir à une autre solution pour la plateforme, une solution adaptée au peu de moyens dont disposent ces initiatives citoyennes.

Nous sommes confrontés dans l'action Co-Create à une difficulté. Les ressources au sein de certains partenaires sont en effet beaucoup trop morcelées. Soit, elles se répartissent au sein d'un même partenaire entre beaucoup trop de personnes différentes soit elles correspondent à des affectations minimes qui ne sont pas compatibles avec l'implication que requiert un processus de co-recherche. Cela conduit à des situations de déresponsabilisation, de sous-implications ou au contraire à des implications qui ne sont pas reconnues à leur juste valeur. A titre indicatif, la valeur d'une affectation à 100% (1 équivalent temps plein) correspond à 5 jours/semaine à raison de max 8h/jour. Ou encore, cela induit des confusions entre l'implication des personnes dans le projet de recherche et dans leurs autres activités. Cet élément sera donc pris en compte dans l'évaluation du projet.

Si les personnes qui seront rémunérées par le subside sont déjà identifiées et si elles ne sont pas à 100% sur le projet, nous vous demandons de décrire la situation professionnelle qui constitue le reste de leur temps plein (exemples : employé à x% dans telle organisation, activité d'indépendant à x%, sans emploi, etc).

Finalement, nous avons à cœur de créer une communauté de projets et de pratiques autour de l'action Co-create et d'assurer de la transversalité entre ceux-ci. Cela implique la participation à des activités transversales organisées par Innoviris ou un acteur externe chargé de cette mission. Ces activités peuvent être par exemple la participation à des comités de suivi d'autres projets Co-create, à des formations communes, à des séances réflexives d'Intervision, à des workgroups thématiques autour de la résilience urbaine ou de la recherche-participative, à un symposium, à des témoignages etc. Prévoyez cette implication.

- Pour plus de précision concernant les frais admissibles, nous vous invitons à consulter Le règlement 2020 *du programme Co-creation.*

10 Annexes à fournir

Pour le consortium:

- Un accord de collaboration entre les partenaires qui intègre le principe de co-création et traite notamment
  Des principes de collaboration de base de votre projet ;
  - De la propriété intellectuelle relative aux parties de la recherche effectuée par chaque partenaire compte tenu de leurs intérêts respectifs, de l'importance de leur participation aux travaux de recherche et de leur contribution financière ;
  - De l'accès aux résultats de la recherche ;
  - Des résultats qui ne donnent pas lieu à des droits de propriété intellectuelle et qui doivent être largement diffusés par chacun des partenaires ;
  - Des modalités d'exploitation des résultats/produits/services visés par le projet.

Pour chaque partenaire demandant un subside:

- Une version électronique du budget en format Excel ou open office.

Pour les associations sans but lucratif demandant un subside

- Le formulaire de description de l'asbl.
- La dernière situation comptable provisoire complète ;
- La déclaration de qualification économique
  Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.).

Pour les entreprises demandant un subside

Une copie du dernier bilan publié et/ou de la dernière situation comptable provisoire complète (ex: pour toute entité qui n'aurait pas encore publié ses comptes 2019 à la BNB, fournir alors le bilan provisoire relatif à l'exercice 2018 complet) ;
Une composition du capital social (pour les entreprises) ;
Un état des dettes et arriérés de paiement, certifié sincère par simple déclaration sur l'honneur (ONSS, TVA, précompte, fournisseurs, etc.).

11 Signature de la demande par les partenaires

A signer par chaque partenaire demandant un subside (cf page suivante pour les partenaires ne demandant pas un subside).

En signant ce document, je déclare :

a. que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et correctes ;
b. que l'entité demanderesse est en situation régulière au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
c. le projet/programme n'a pas démarré avant le dépôt du dossier de demande d'aide auprès d'Innoviris ;
d. que l'entité demanderesse dispose de, ou mettra en place avant le démarrage du projet/programme, un dispositif de suivi des coûts afférents au projet qui permettra de justifier les coûts imputés au projet/programme et de les auditer ;
e. que le projet n'est pas réalisé, en totalité ou en partie, pour le compte d'un tiers ;
f. que les coûts imputés par l'entité demanderesse du projet dans le cadre du projet ne sont couverts, partiellement ou totalement, par aucune autre mesure d'aide publique. De même que l'entité demanderesse s'engage à n'effectuer aucune nouvelle demande de cofinancement pour des coûts imputés dans le projet/programme RDI auprès d'autres autorités régionales, nationales ou communautaires ;
g. que l'entité demanderesse est en bonne santé financière et n'a pas engagé de procédure d'insolvabilité ;
h. que l'entité demanderesse s'engage à signaler immédiatement auprès d'Innoviris toute modification substantielle intervenue dans le cadre du projet/programme (arrêt, mise en veille ou réduction de la taille du projet/programme, etc...) ou dans sa situation (notamment en cas d'insolvabilité, etc...) ;
i. que l'entité demanderesse remboursera les subventions versées, augmentées des intérêts légaux applicables, dans les cas d'une gestion impropre ou non-conforme aux règles généralement admises des projets/programmes de recherche-développement ou en cas de non-respect d'un ou plusieurs de ses engagements.
j. autoriser Innoviris à procéder aux enquêtes nécessaires à l'examen de cette demande.

Date :

nom, prénom, fonction et signature de la personne légalement autorisée à engager l'entité.

A signer par chaque partenaire ne demandant pas un subside

En signant ce document, je déclare :

a. que toutes les informations fournies dans ce formulaire sont complètes et correctes ;
b. le projet/programme n'a pas démarré avant le dépôt du dossier de demande d'aide auprès d'Innoviris ;
c. que le projet n'est pas réalisé, en totalité ou en partie, pour le compte d'un tiers ;
d. que l'entité demanderesse est en bonne santé financière et n'a pas engagé de procédure d'insolvabilité ;
e. que l'entité demanderesse s'engage à signaler immédiatement auprès d'Innoviris toute modification substantielle intervenue dans le cadre du projet/programme (arrêt, mise en veille ou réduction de la taille du projet/programme, etc...) ou dans sa situation (notamment en cas d'insolvabilité, etc...) ;
f. autoriser Innoviris à procéder aux enquêtes nécessaires à l'examen de cette demande.

Date :

nom, prénom, fonction et signature de la personne légalement autorisée à engager l'entité.